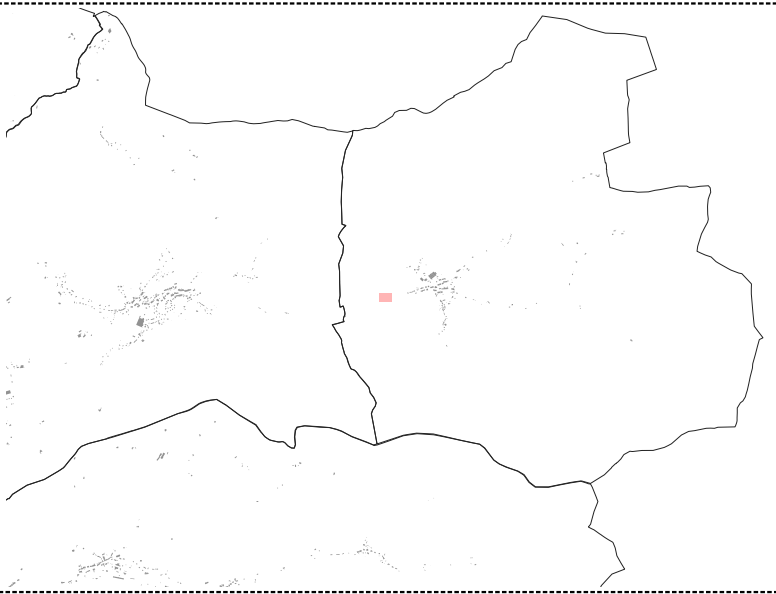
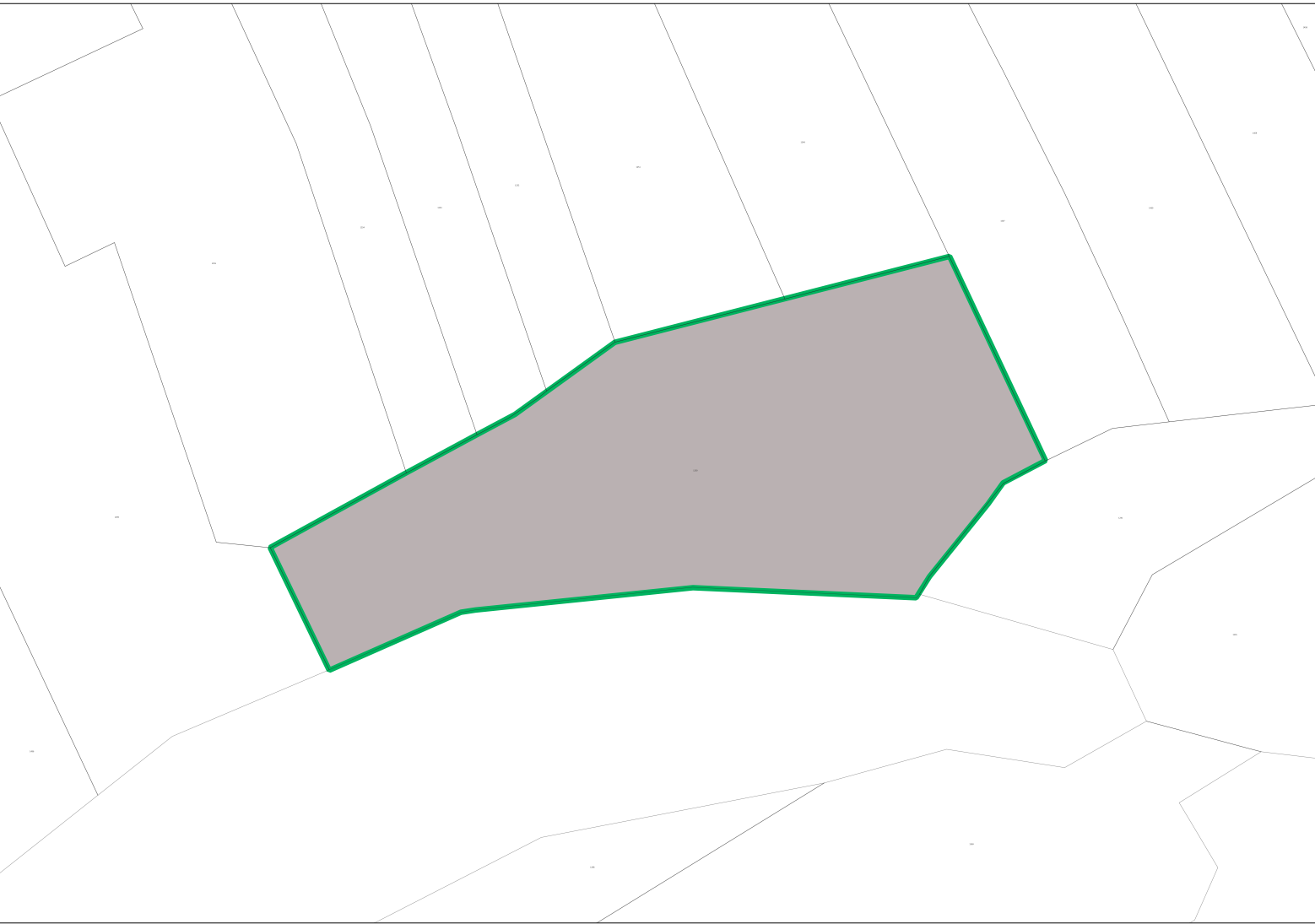
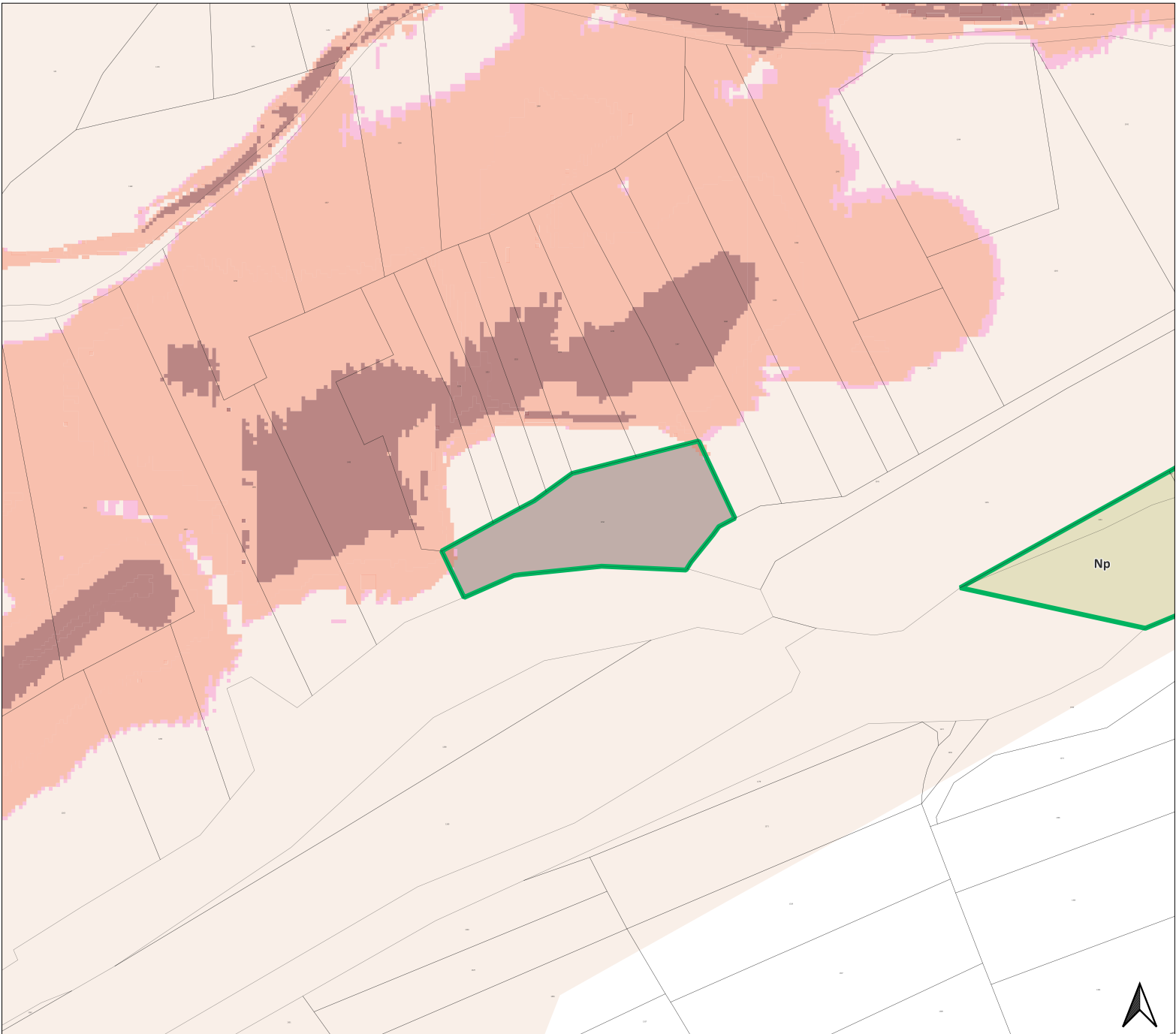




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ne
 STECAL : Secteur naturel d'équipement
 SURFACE (en ha) : 0.17
 PROJET : > Site existant et création
 > Public
 > Création d'un abri pour le site d'apport volontaire





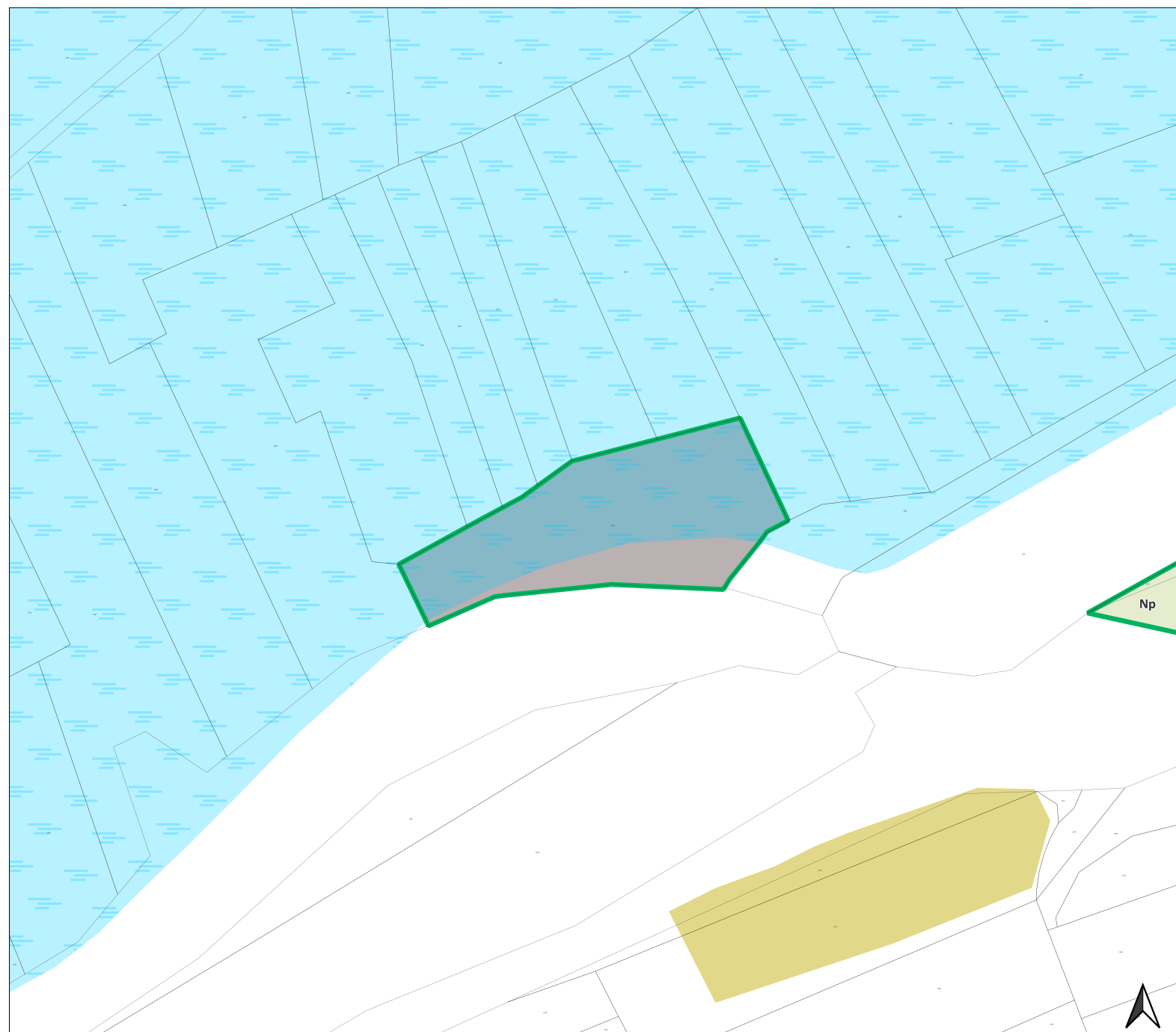
SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ne
STECAL : Secteur naturel d'équipement
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction

- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ne
STECAL : Secteur naturel d'équipement
ENJEUX : Le secteur est concerné par la ZHE et une ZNIEFF 1. Le site est déjà anthropisé. Aucun n'impact n'est attendu.

Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NATURA 2000

Zone Humide Effective

Réserve nationale

Réservoirs trame prairie

Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Ne
STECAL : Secteur naturel d'équipement
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 - Bâtiments agricoles
 - Périmètre ICPE
 - Périmètre RSD
 - Registre Parcellaire Graphique 2022

- Enjeux forestiers**
 - ONF- Forêts Publiques